

La cérémonie de lancement de paiement de pensions par orange Money : **Un ouf de soulagement pour les retraités**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019

498

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Mauvaise gestion

Plus de 2 milliards à justifier par la CENI



Ménage au CSDM : L'organisation est à la traque de ceux qui usurpent son identité



SEMOS-SA : Violation flagrante des normes environnementales

FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

Une	Mauvaise gestion : Plus de 2 milliards à justifier par la CENI	P.4
Brèves	Incident à la frontière Mali – Burkina : Le ministre burkinabé de la Défense rencontre le Général Dahirou Dembélé à Bamako	P.10
	Ambassade des Etats-Unis au Mali : Noumousso Diané raconte sa vie après sa participation au programme YES	P.10
	Ségou : L'abattage et le trafic d'ânes font l'objet de sensibilisation	P.10
	Barrage hydroélectrique de Sélingué : Le maire de Baya tire la sonnette d'alarme	P.11
	Le MENP adopte : Un décret sur les modalités d'identification des abonnés aux services de télécommunications	P.11
	Centre du Mali : Une nouvelle école fermée par les djihadistes	P.12
	Opération «Takuba» : Plusieurs pays européens prêts à s'engager	P.12
Actualité	La cérémonie de lancement de paiement de pensions par orange Money : Un ouf de soulagement pour les retraités	P.14
	Espace vert à Kabala–est attribué à un particulier : Le Préfet interpellé ! 15	P.15
	SEMOS-SA : Violation flagrante des normes environnementales 16	P.16
Politique	Ménage au CSDM : L'organisation est à la traque de ceux qui usurpent son identité	P.18
	Sécurité au Mali : Le sentiment « anti-français » gagne les esprits	P.20
	Mme Sy Kadiatou Sow : «Si on continue à compter sur les forces étrangères, on va rester sous tutelle»	P.22
Culture & société	"Rictus Tam-tam" : TAM-TAM POUR LA PAIX	P.25
International	Lutte antiterroriste : Le financement et les failles du G5 Sahel en discussion à l'Onu	P.26
	Référendum Sidama en Éthiopie : Une journée de vote dans le calme	P.26
Sport	Football / Championnat National : Le programme de la 8ème journée	P.28
	Le Spécial One à Tottenham : José Mourinho a enfin trouvé un club en Premier league avec un salaire XXL	P.28

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougué

P.10



P.15



P.22





Mauvaise gestion : Plus de 2 milliards à justifier par la CENI

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), à la fin de l'élection présidentielle de 2018 avait l'obligation légale de présenter deux rapports relatifs respectivement à la bonne ou mauvaise tenue du scrutin et à l'utilisation des fonds mis à sa disposition. A ce jour aucun rapport n'a été rendu public.

2 milliards dissipés

La corruption, on le sait, a totalement gangrénié tous les rouages de la société malienne. Il est peu de services publics qui ne traînent une affaire d'atteinte aux deniers publics. Ainsi, au mois de mai 2019, une mission de contrôle du Ministère malien des Finances envoyée à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) a constaté d'énormes irrégularités dans la gestion des fonds destinés à l'organisation des premier et second tours de l'élection présidentielle de juillet et août 2018. Dans le rapport en date du 10 mai 2019, la mission a relevé l'emploi non justifié de plusieurs centaines de millions de FCFA. À l'origine de ces irrégularités

sont des pratiques contraires à toutes les lois de finances, notamment le non-respect des procédures d'exécution des dépenses publiques. Le rapport provisoire de la mission de contrôle a été adressé au Président de la CENI dont le retour n'a pas permis d'apurer les comptes de la structure chargée de l'organisation et du suivi des élections au Mali.

Après analyse des pièces comptables disponibles et à la lumière des dépenses effectuées mais non justifiées, la mission de contrôle du ministère des Finances dirigée par le Supérieur Abdoul Haïdara, Inspecteur en chef de l'Inspection des Finances, et composée de : M. Bakary Théra, M. Souleymane Traoré, M. Aliou Tall, et M. Dramane Coulibaly, tous Inspecteurs à l'Inspection des Finances, est arrivée à la conclusion suivante : « La mission a constaté que le montant de 4 622 351 149 FCFA versé sur le compte bancaire de la CENI pour l'organisation et le suivi des deux (02) tours de l'élection



du Président de la République en 2018 n'a été justifié qu'à hauteur de 2 361 316 475 FCFA. Le montant non justifié à la mission s'élève à la somme de 2 261 034 674 FCFA ».

Comment en est-on arrivé là ? La mission de contrôle du ministère des Finances a mis au jour certains manquements graves dans la gestion des fonds mis à la disposition de la CENI. Ainsi dans les conclusions de la mission de contrôle on peut lire que « les procédures d'exécution des dépenses publiques n'ont pas été respectées lors de certains achats » et que « le dispositif de contrôle interne permettant une séparation claire de certaines fonctions n'est pas en place et le contrôle hiérarchique n'est pas exercé ».

Ces manquements graves sont en partie imputables au fait que certaines personnes n'étaient manifestement pas compétentes pour exercer la fonction qui était la leur. Ainsi le rapport de contrôle note que le premier Questeur de la CENI est un médecin « sans compétence en matière de gestion financière et comptable ». Par ailleurs la mission de contrôle dénonce « La mise à la disposition des coordinateurs et de l'assistant du premier questeur d'importantes sommes cumulées sur une longue période sans mesure d'accompagnement et de justification : sans avoir la qualité de comptable public, les coordinateurs ont eu à manipuler plusieurs millions de FCFA et le manuel de procédure de la CENI n'a prévu aucune disposition ou procédure pour cette modalité d'utilisation de fonds ». De ce qui précède, la mission de contrôle a recommandé à la CENI « - de reverser au Trésor public la somme de deux milliards cent treize millions trois cent soixante-onze mille six cent



quarante-neuf (2 113 371 649) FCFA versée à la CENI, dont les justificatifs n'ont pas été communiqués à la mission. – justifier ou rembourser la somme de quarante-trois millions sept cent soixante-dix-huit mille (43 778 000) FCFA, représentant le cumul des achats pour lesquels il n'y a ni bordereau de livraison signé, ni facture certifiée et datée, ni commission de réception constituée ».

Par ailleurs la mission de contrôle du ministère des Finances a intimé aux coordinateurs le remboursement de la somme cumulée de cent quarante-sept millions six cent soixante-trois mille vingt-cinq (147 663 025) FCFA à eux remis et non justifiés.

On voit, à travers l'exemple de la CENI, quelle gestion est faite de l'argent public au Mali. Il est incroyable que plus de deux milliards de FCFA aient pu être dépensés sans justification. Où est passée cette somme ? Quelle utilisation en a été faite ? Il appartient désormais aux autorités compétentes de faire toute la lumière

sur cette affaire car il est peu de chance de retrouver cette somme dans les comptes de la CENI surtout si elle a été utilisée comme le laisse croire les conclusions de la mission de contrôle du ministère des Finances. Le point positif dans cette affaire est que les fonctionnaires du ministère des Finances ont fait leur travail de contrôle. Il appartient désormais au ministre de l'Économie et des Finances, qui se trouve être actuellement le Premier ministre, de récupérer l'argent public injustement dépensé en utilisant les moyens qui sont mis à sa disposition.

Des comptes peuvent-ils être exigés ?

Nonobstant le travail abattu par les limiers du ministère des Finances, le gouvernement pourrait-il exiger des comptes à la CENI ? Cette structure ne fait – elle pas chanter le président IBK par de possibles révélations sur les fraudes qui ont émaillées le scrutin présidentiel de 2018 ?

Il est en tous les cas étonnant que tous les observateurs nationaux de cette élection aient à ce jour déposé leurs rapports sauf la CENI qui, rappelons-le, est un organe prévu par la Constitution du Mali. C'est dire que son rôle est prééminent et que son avis, désormais caduc, était fortement attendu.

LA CENI et le Gouvernement se tiennent-ils respectivement par la barbichette ? Ceci nous ramène à nouveau à un célèbre morceau de l'artiste Salif Keita qui n'est pas forcément en cour ces derniers temps (avec sa vidéo devenue virale sur son « Koro » (aîné) : « Si tu me dénonces, je te dénonce ».

Ainsi notre va Maliba

■ Diala Konaté



Présidence de la République du Mali

La doyenne de Bamako n'est plus
Le Président de la République a témoigné sa tristesse aux obsèques de la Doyenne d'âge du District de Bamako, ce mercredi 20 Novembre 2019 à Djicoroni Para.



Kadia Togola dite Bakadia qui avait reçu la visite du Président IBK dans le cadre de la célébration de la 25ème édition du Mois de la Solidarité a fait ses adieux aux maliens le mardi 19 Novembre 2019 dans un sommeil profond, à son domicile.
En cette douloureuse circonstance, le Président IBK, profondément ému, a exprimé sa tristesse à la famille de la défunte et lui a présenté ses condoléances et celles de toute la Nation malienne.
La doyenne des personnes âgées, Kadia Togola dite Bakadia laisse derrière elle 3 enfants et 54 petits enfants inconsolables.
Que son âme repose en paix.

Touré Abdoul Karim



Que ceux qui pensent qu'il faut arrêter de payer le carburant avec les sociétés françaises installées au Mali, comprennent que ceux du Mali, sont les plus grands enfoirés que la terre n'a jamais connu. Ils font le dédouanement de l'essence avec le prix du dédouanement de gasoil. Ils payent de l'argent pour fermer les yeux des douaniers. Pire, ils sont prêts à payer et venir vendre du n'importe quoi à leur population pour s'enrichir.
Résultat : remarquez l'inutilité de leurs vies exorbitantes. Au lieu d'un esprit d'entrepreneuriat et d'investissements, ils préfèrent ne pas payer les impôts et faire la fête et le gâchis avec de l'argent obtenus de toutes les manières douteuses.
Ils ne peuvent rien, puisqu'ils ne savent rien en dehors d'une vie bestiale et arrogante avec un degré de complexe d'infériorité jusque dans l'âme.
Allez y voir l'organisation et les procédures de gestion et de qualité que les stations étrangères proposent...

Les analystes chevronnés sur la problématique de la guerre au Mali, estiment qu'il faut mettre plus de moyens dans les hommes, les équipements et se battre jusqu'à la fin, après les propositions du chef de guerre qui a majestueusement tracé son parcours de soldat et les stratégies de guerre dont il a eu faire l'expérience.
Ils ont parlé d'un recrutement massif de 10.000 hommes pour augmenter sur les effectifs.
Il faut comprendre que même si tous les maliens sont recrutés pour être intégrés dans l'armée et avec tous les milliards du monde investis, l'armée malienne sera vaincue. Pourquoi ???
Tout simplement à cause du manque de discernement et une mal compréhension profonde de la situation auquel nous faisons face. Une guerre conventionnelle exige des méthodes conventionnelles. Dans notre cas, nous faisons face à une sorte de guerria avec des

éléments dispersés et qui se faufilent dans les masses pour semer la terreur.

La seule manière de gagner une telle guerre, c'est d'adopter les mêmes méthodes que l'ennemi. C'est à dire, employé les mêmes moyens basiques et dispersés nos éléments en petits nombres, comme les terroristes, partout dans les villes et villages.

Nous sommes entrain de perdre des hommes, du matériels à coût des milliards que l'ennemi récupère pour se reconstituer enfin de mieux cerner la situation et gagner du terrain.

Lors de la rébellion des années 90, ce sont les groupes d'autodéfense qui ont aidé l'armée à mettre un terme à la rébellion.

Au centre, sans le groupe d'autodéfense Dogon, la situation du centre allait dépasser une compréhension humaine.

Ce ne sont pas des milliers d'individus qui font subir ces échecs à l'armée malienne. Ce sont quelques individus dispersés et qui se battent de tous les côtés individuellement. Et ils réussissent, parce qu'ils ont compris les meilleurs moyens de se battre à la recherche d'une aide providentiel...

Bina Sogoba est avec Abdoul Karim Traore.

Ça ne va pas

C est durs

Tres durs

Nous avons besoin des moyens

Il faut du recrutement

Le minimum 10.000 hommes

Dans l armée malienne,

On ne peut pas aller à kidal parce que le pays s est engagé dans un accord

Ce qui me fait mal le plus

Les soldats aux fronts

Quand il regarde la télé et q u ils voient à bamako les gens entrain de faire la fête des concerts ils sont choqué nous sommes en guère le président la dit

Ça doit se sentir dans le comportement de tout le monde,

DAHIROU DEMBELÉ AUX DÉPUTÉS

"Je vous demande de vous impliquer, c'est votre armée. Vous avez vu les parlementaires allemands, européens qui viennent voir leurs soldats."

Ce n'est pas en restant dans vos salons feutrés de Bamako, en recueillant des rumeurs par ci par là, que que vous jouez votre rôle de parlementaires.

Faites comme les militaires, sortez de votre confort de parlementaire à deux balles pour aller sur le terrain, aux contacts de nos braves soldats acquérir de leurs conditions.

Combien d'entre nos honorables députés ont effectué des missions dans les camps et les champs de bataille depuis la crise?

Propos du ministre de la défense dahirou Dembélé

Touré Abdoul Karim est avec Rosy Dakouo.

Aux dires et aux réactions faites à l'assemblée nationale, il faut comprendre que nous sommes toujours dans la même situation au niveau

décisionnel comme toujours.

Une frange d'individus au niveau décisionnel qui persiste sur l'impossibilité d'une solution au Mali sans eux. L'autre partie se considérant comme des députés assis sur place par pitié et non par conviction, continue les tractations en s'acharnant tout en étant non seulement au courant des réels problèmes du Mali et tous les jeux de passe passe, cultivés dans les masses et qui ont fini par être l'état naturel du malien en général.

Nous sommes allés trop loin dans nos pratiques, sans aller nulle part. Devant le miroir, on y voit plus de questions, plus d'inquiétude sans savoir quelle voie entreprendre.

Nous sommes au Mali, sans nous sentir ou nous identifier des réalités de ce qu'est le Mali aujourd'hui.

L'honorable Moussa Diarra s'est battu, mais une machine établie dans laquelle tout le monde prend part pour exister est en place et se renforce dans les critiques et les coups de gueule. Il finira par se fatiguer comme tous ceux qui se sont battus dans ce sens, parce qu'il n'y a personne pour un soutien dévoué. Ceux qui se battent réellement deviennent des fous et finissent par être reniés par les mêmes masses, s'il ne sont pas exécutés.

Il y a évidemment un complot sur le Mali et ce complot a pour objectif de tuer, démoraliser, diviser les maliens jusqu'au jour où ils sortiront pour dire c'est bon, trop de morts, nous ne voulons plus du Nord, parce même le centre et le sud sont en feu.

En attendant cela, des voix commencent à s'élever pour exiger plus de recrutement dans une armée affaiblie, sous-traitée et qui paie le prix de sa vie tous les jours.

Plus de recrutement de jeunes là où il y a eu plus de détournements de fonds alloués pour la circonstance.

Ceux qui ne sont pas d'accord, ne peuvent rien proposer, parce que pour proposer selon beaucoup, il faut faire partir du système. La balkanisation du Mali en oeuvre a touché même les couches sociales les plus éloignées, puisque les vrais maux qui le mine demeurent toujours des non-dits..

En attendant, il faut espérer même là où l'espoir n'y est pas. Là où une action commune et urgente sont nécessaires pour effacer un système qui a tout détruit au passage et qui insiste sur des propositions miraculeuses...

Touré Abdoul Karim

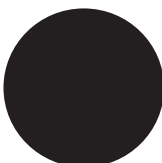
Bamody Bane

Pour appuyer la révolte nationale, le peuple Malien doit boycotter les produits français comme Total, Orange.



Paul Diarra

"Je vous demande de vous impliquer, c'est votre armée. Vous avez vu les parlementaires allemands, européens qui viennent voir leurs soldats." Dahirou Dembelé à Honorable Moussa Diarra



Ce n'est pas en restant dans vos salons feutrés de Bamako, en recueillant des rumeurs par ci par là, que vous jouez votre rôle de parlementaires.

Faites comme les militaires, sortez de votre confort de parlementaire à deux balles pour aller sur le terrain, aux contacts de nos braves soldats acquérir de leurs conditions.

Combien d'entre nos honorables députés ont effectué des missions dans les camps et les champs de bataille depuis la crise?

L'honorable Karim Keita, doit se méfier des débats politiques pour le moment...

Ammy Baba Cisse

Le Ministre Dahirou dit qu'on ne peut pas aller à Kidal parce que le pays s'est engagé dans un accord.



Le ministre Dahirou regrette qu'on dise qu'il n'y a pas assez d'armes mais que des militaires les volent, c'est criminel.

Pour la gestion des salaires alloués aux ayants droits des militaires morts, Dahirou affirme qu'il n'y a pas d'argent au trésor.

Avec la France, c'est un traité qui a été signé, réaffirme Dahirou. C'est un document technique.

Neo Africa News

Allemagne : L'insuffisance des financements du G20 décriée



Le «Compact with Africa», qui regroupe à Berlin la chancelière allemande et des chefs d'Etat africains a permis à ces derniers de regretter l'insuffisance des financements du G20 pour l'Afrique.

Plusieurs chefs d'Etat africains ont répondu hier, à l'invitation de la chancelière allemande Angela Merkel dans le cadre du « Compact with Africa », lancée par l'Allemagne il y a deux ans. L'occasion pour Alassane Ouattara, Macky Sall et d'autres de regretter l'insuffisance des investissements des pays du G20 en Afrique. Pour eux, ces investissements ne progressent pas, malgré les réformes qui sont en cours dans le secteur de l'économie de leurs pays respectifs.

Le « Compact with Africa » vise notamment à promouvoir les réformes des pays participants pour les rendre plus attractifs pour des investisseurs et à développer leur économie. "Un projet lancé par l'Allemagne pour réduire la pression migratoire en Afrique", indiquent les médias allemands et africains présents sur place.

Pour Angela Merkel, l'Afrique offre plus de chances que de risques, mais il reste beaucoup à faire dans le continent en termes de réformes. Elle a ainsi invité les pays africains à engager plus de réformes sur le plan économique, en assurant surtout la transparence dans l'exécution des projets et programmes financés par les capitaux

européens, particulièrement allemands.

La chancelière a, par ailleurs appelé les entreprises allemandes à investir plus massivement en Afrique.

De quoi donner le sourire aux présidents africains, dont Macky Sall qui ne rentre bredouille pas au Sénégal. Il a en effet reçu de l'Allemagne un don de 108 millions d'euros, soit 70,8 milliards de francs CFA pour continuer les réformes allant dans le sens de la promotion de l'investissement privé.

Le président Ouattara, quant à lui, s'est félicité de l'ouverture d'un bureau de représentation des milieux économiques allemands en Côte d'Ivoire. Indiquant que les entreprises concernées se plaignent des difficultés à obtenir des crédits pour leurs investissements.

Makan Kone



SELON UN RAPPORT DU VERIFICATEUR GÉNÉRAL

- La Direction de la SOMILO SA ne respecte pas l'environnement et celui de Randgold Resources Limited passe des contrats d'emprunts irréguliers.

- Au niveau de GOUNKOTO SA on ne respecte pas toutes les exigences relatives à l'incinération des déchets dangereux.

L'article 13 du Décret n°01-397/P-RM du 06 septembre 2001 fixant les modalités de gestion des polluants de l'atmosphère précise : « Les fumées dégagées par les activités industrielles doivent être canalisées dans l'atmosphère par une ou plusieurs cheminées. Chaque cheminée doit surplomber le toit de l'immeuble le plus élevé du secteur et équipé d'un système d'épuration des gaz, poussières et fumées. Les concentrations des matières particulaires émises dans l'atmosphère doivent être conformes aux normes en vigueur ». L'alinéa 2 de l'article 15 du même Décret précise : « Les résultats des mesures sont transmis régulièrement au Ministère chargé de l'Environnement accompagnés de commentaire sur les causes des dépassements constatés par rapport aux normes ainsi que sur les actions correctives mises en œuvre ou envisagées ». 22. Afin de s'assurer de la prise en compte des dispositions ci-dessus évoquées, la mission a procédé à la visite des installations et s'est entretenue avec les responsables concernés. 23. Elle a constaté que les cheminées de la centrale électrique et de l'usine de production d'or ne sont pas équipées de système d'épuration de gaz, poussières et fumées. 24. Or, SOMILO SA, afin de couvrir ses besoins énergétiques, consomme plus de 400 000 litres de gaz oil par jour. La combustion du gaz oil engendre des polluants nocifs au nombre desquels le monoxyde de carbone (CO), le sulfure d'hydrogène (H2S), le dioxyde de soufre (SO2) et des gaz à effet de serre tels que le méthane (CH4) et l'ozone (O3). 25. Les résultats des mesures prises en 2016 au niveau de l'usine, la centrale énergétique, le laboratoire d'analyse et certains incinérateurs de chantier ont prouvé la présence de rejets polluants dont les quantités dans l'atmosphère dépassent les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en vigueur. Pour illustration, les niveaux de concentration enregistrés dépassant les normes sont présentés ci-dessous en Parties Pour Mille (PPM) :

Malick Konate



Donc, nos députés n'ont lu l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ? Sinon, quelle partie de cet accord nous interdit d'être à Kidal ?

L'association Siguida Yelen a remis des diplômes à 360 femmes qu'elle a formé sur la fabrication de savon, lors d'une cérémonie de remise de diplôme, le dimanche 17 novembre 2019 au groupe scolaire Mamadou Kounta situé à Kalaban Cours. Elles étaient nombreuses à avoir le sourire aux lèvres. Nombreuses à avoir une formation tant sollicitée par des groupements de femmes, 360 en tout. Fatoumata Dembelé membre d'une association de femmes et enfants démunis, est l'une d'elles. Elle se réjouit d'avoir une activité génératrice de revenus. Grâce à laquelle elle va pouvoir joindre les deux bouts.

Abdou Coulibaly, premier vice-président de Siguida Yelen, l'association donatrice de la formation, a précisé que la formation continue et seuls les groupements de femmes peuvent en bénéficier. Il invite les femmes à se regrouper. L'autonomisation de la femme demeure un défi majeur de notre pays. Cette formation a donc été la bienvenue. Aussi et surtout parce que " éduquer une femme, c'est éduquer tout une nation".

Soumeylou B. Maïga



Je suis arrivé hier mercredi, 20 novembre 2019, à #Bissau pour conduire la mission d'observation électorale de la @ecowas_cedeao dans le cadre de l'élection présidentielle du 24 novembre 2019 en #GuinéeBissau.

Cellou Dalein Diallo



Toute la #Guinée forestière est debout contre la nouvelle constitution et le 3ème mandat illégal d'Alpha Condé. Il est temps d'entendre et de respecter la voix du peuple guinéen. Les Guinéens ont soif de démocratie, de liberté et de développement. #Amoulanfé

Martin Fayulu



Je remercie le Tout-Puissant pour cette année de vie supplémentaire. Ce qui reste de ma vie je le dédie à mon pays et ses générations futures. Mon rêve c'est de voir une #RDC digne, prospère et où il fait bon vivre pour tous. #CestEncorePossible ps: Merci pour vos messages.

Le journal Afrique

Réhabiliter les prisonniers en leur apprenant des techniques agricoles... le programme a vu le jour au Kenya. Il permet aux anciens détenus de gagner leur vie et se réintégrer, une fois sortis de prison.



Jigi

Comme évoqué le 26 août 2019 par le ministre de la Défense du Mali à Ouagadougou, la coopération militaire entre le #Mali et le #Burkina-Faso est relancée. Le chef d'état-major général des Armées du Mali a reçu le 21 novembre le directeur de la coopération militaire du Burkina.



MALI MALIN

OU ÉTAIT TOUT SES DÉPUTÉS ILLÉGITIMES A LA SIGNATURE DE L'ACCORD DE LA DÉFENSE. L'intérêt d'un discours qui fait la part entre bons et mauvais politiciens : justifier une politique répressive à l'encontre de cette population." "J'ai toujours été l'avocat des



pauvres, je deviens le candidat du travail, je serai le député de la misère ! La misère !

Bina Sogoba

Pôle économique : Kissima GAKOU gardé à vue au service d'investigation judiciaire du camp 1.



Issa Fakaba Sissoko

Dahirou Dembélé aux députés populistes " " Je vous demande de vous impliquer, c'est votre armée. Vous avez vu les parlementaires allemands, européens qui viennent voir leurs soldats. Ce n'est pas en restant dans vos salons feutrés de Bamako, en recueillant des rumeurs par ci par là, que vous jouez votre rôle de Parlementaires ".



Casimir Apiè Sangala

Le modèle économique de Facebook et Google est une menace pour les droits humains (Amnesty)



SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

The advertisement features a woman in a black hijab and red top smiling. The background is dark blue with yellow and white text.

Incident à la frontière Mali – Burkina : Le ministre burkinabé de la Défense rencontre le Général Dahirou Dembélé à Bamako



Le ministre de la Défense du Burkina Faso est en déplacement ce 21 novembre à Bamako. Dans un courrier qui a précédé cette rencontre, les autorités burkinabés qualifiaient de « répression » contre les populations une récente opération des forces armées du Mali sur leur territoire.

Le samedi 16 novembre, les militaires maliens ont tué et arrêté plusieurs présumés terroristes qui auraient attaqué un village frontalier avec le Burkina Faso. Les assaillants ont été pourchassés jusque sur le territoire burkinabè.

Dans une lettre datée du 18 novembre adressée à son homologue malien, le ministre de la Défense du Burkina Faso affirme que les hommes armés habillés en chasseurs ne seraient pas des assaillants mais des gens « qui s'étaient mobilisées pour la défense de leur village ».

« Les militaires maliens ont alors procédé à une répression contre les populations du village de Abaye, occasionnant ainsi trois morts, dont un broyé par les roues de véhicules ; des destructions massives d'infrastructures et de matériels », relate le ministre Moumina Chériff Sy. Le Burkina Faso regrette le manque de coordination au cours de l'opération polémique et réclame au Mali la remise des personnes arrêtées. Le déplacement du ministre de la Défense du Burkina Faso à Bamako s'inscrit dans ce contexte particulier.

Ambassade des Etats-Unis au Mali : Noumousso Diané raconte sa vie après sa participation au programme YES



« Aujourd'hui, je suis une nouvelle personne. Je n'ai pas peur de m'exprimer et cela m'encourage à aider mes jeunes frères et sœurs maliens et à avoir un impact sur eux. »

Bonjour ! Je m'appelle Noumousso Diané, j'ai 17 ans et je suis la Présidente de l'association des alumni du Mali. Je suis originaire de la Région de Kayes, première région du Mali. J'ai participé au programme YES (Youth Exchange and Study) dans l'Etat de Montana en 2018, un programme financé par le Département d'Etat Américain.

En tant qu'étudiante internationale dans ce lycée, j'ai appris à me surpasser, à ne jamais baisser les bras, et à être confiante et autonome. Pendant mon séjour, j'ai eu la chance d'avoir une famille d'accueil exceptionnelle, ma deuxième famille, et des amis sur lesquels je peux toujours compter. Aussi, grâce à ce programme, j'ai pu représenter mon pays le Maliba avec fierté et le faire connaître de tous. Aujourd'hui, je suis une nouvelle personne. Je n'ai pas peur de m'exprimer et cela m'encourage à aider mes jeunes frères et sœurs maliens et à avoir un impact sur eux. Ce que je retiens de l'éducation aux États-Unis et particulièrement de l'Etat de Montana est que nous pouvons tous réussir, qui que nous soyons, il nous faut juste de la détermination et du courage. Tout cela avec le sourire bien sûr.

Ségou : L'abattage et le trafic d'ânes font l'objet de sensibilisation

À cœur de la Région de Ségou, une conférence a été animée le mardi 19 novembre 2019. Par l'évènement, il s'agissait de mettre en place des stratégies de lutte contre l'abattage et le trafic d'ânes. L'objectif visé par les organisateurs était de sensibiliser les acteurs qui interviennent dans le domaine de l'élevage des ânes à s'inscrire dans la protection de cet animal. La conférence avait regroupé les autorités régionales, les agents des services techniques ainsi que les utilisateurs d'ânes de la région. La rencontre était organisée par la Direction nationale de l'élevage en partenariat avec la société pour la protection des animaux (SPANA Mali).



Barrage hydroélectrique de Sélingué : Le maire de Baya tire la sonnette d'alarme



Au Mali, les autorités semblent ne s'inquiéter d'une situation que lorsqu'elle déborde. Le barrage hydroélectrique de Sélingué est sur le point de lâcher sans que les autorités ne réagissent.

L'état de dégradation du barrage hydroélectrique de Sélingué fait craindre le pire. Ce barrage qui supporte 30% de la consommation d'électricité nationale souffre d'un manque d'entretien. Avec une puissance de production de 46 Mégawatts, ce barrage produit chaque année environ 247 GWH.

Comme fournisseur d'électricité, Bamako, Kati, Koulikoro, Ségou, Fana, Dioïla, Yanfolila et Kalana dépendent tous de ce barrage.

Avec 2 milliards de m³ d'eau, ce barrage permet à plusieurs citoyens de pratiquer et de vivre de l'agriculture.

Les autorités maliennes seraient indifférentes face à cette situation désastreuse d'un des viviers économiques du Mali. Cela, malgré les nombreuses interpellations faites par les autorités locales. La situation ne fait que s'aggraver faisant craindre un désastre national.

Cette dégradation croissante de ce joyau n'est pas cachée aux autorités de l'État selon le maire de la commune de Baya. À ses dires, les autorités nationales aussi bien que le conseil d'administration de l'EDM S.A ont été avisés à maintes reprises sur ce problème.

Pour manifester sa bonne foi et fournir une preuve de tout ce qu'il a raconté, le maire a profité de la visite du ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Yaya Sangaré, le vendredi 15 novembre 2019, à Sélingué, pour lui faire visiter ledit lieu. À la fin de cette visite, il a invité le ministre à transmettre à qui de droit la situation qui prévaut dans cette zone.

La place centrale qu'occupe ce barrage non seulement pour la population de Sélingué, mais aussi pour tout le Mali n'est plus à démontrer. L'Agriculture, l'élevage, la pêche, l'irrigation, la fourniture d'électricité, etc., sont entre autres des activités qui sont rendues possibles grâce à ce barrage. Des activités qui sont d'une importance capitale pour toute l'économie nationale.

■ F. TOGOLA

Le MENP adopte : Un décret sur les modalités d'identification des abonnés aux services de télécommunications



Un projet de décret complétant le Décret n°2015-0265/P-RM du 10 avril 2015 fixant les modalités d'identification des abonnés aux services de télécommunications/TIC ouverts au public a été adopté mercredi, a appris l'AMAP de source officielle.

Le communiqué du conseil des ministres précise que le projet de décret qui a été adopté suivant le rapport du ministre de l'Economie numérique et de la Prospective, s'inscrit dans le cadre de sa mise en œuvre et limite à trois (03) le nombre de cartes SIM ou de support de connexion aux réseaux ou services par personne physique et par opérateur ou fournisseurs d'accès internet.

« Dans le cadre du renforcement de la lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité aux plans national, régional et international, les pays membres du Protocole d'Abidjan du 28 novembre 2016 ont adopté, le 11 août 2017, la Résolution n°1 sur la mise en œuvre du « Free Roaming », indique le communiqué.

Le même communiqué précise que cette résolution met l'accent sur la nécessité de procéder à l'identification des utilisateurs réels de l'espace Free Roaming.

Le projet de décret complète les dispositions du décret du 10 avril 2015 fixant les modalités d'identification des abonnés aux services de télécommunication et TIC ouverts au public et permettra de contrôler la vente anarchique des cartes SIM pré-activées ou pré-identifiées.

■ KM

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Centre du Mali : Une nouvelle école fermée par les djihadistes



Selon des informations, des présumés djihadistes auraient fermé une école et incendié la Direction dans la Région de Ségou. Au moment où la situation sécuritaire du Mali est de plus en plus délicate, l'école demeure la plus vulnérable des services étatiques. Les terroristes semblent avoir bien compris cela et veulent profiter au maximum de cette posture des espaces scolaires éloignés des grandes agglomérations.

Ce mercredi, l'école de Doura, qui relève du CAP de Farako dans l'Académie d'enseignement de Ségou, aurait reçu la visite inamicale des hommes. Ces personnes, qualifiées de djihadistes, auraient d'abord fait sortir les écoliers et fermé les salles de classe avant d'aller incendier la direction de ladite école.

Dans le même contexte, les écoles de l'Académie d'enseignement de Douentza auraient également reçu un ultimatum, de la part des mêmes types d'individus, à travers une affiche collée sur un mur de la cour d'un établissement de la ville. Les autorités sécuritaires de la ville auraient été immédiatement mises au courant de la situation.

Opération «Takuba» : Plusieurs pays européens prêts à s'engager



Comme l'a annoncé le ministre française des Armées, Florence Parly, lors de sa tournée au début du mois dans plusieurs Etats sahéliens, l'Opération Takuba (Sabre en Tamasheq et en Songhai) dont le lancement est prévu en 2020, est en train de prendre corps. Cette nouvelle opération devant regrouper des forces spéciales de plusieurs pays européens va épauler les soldats français de Barkhane. Au-delà de la lutte contre le terrorisme, ces forces spéciales européennes auront comme tâche de transmettre leur savoir-faire aux militaires maliens. Pour la ministre française des armées, «Takuba» sera le sabre qui «armera les forces armées maliennes sur le chemin de l'autonomie et de la résilience»

On espère qu'elles prendront les mesures nécessaires pour parer à toute éventualité.

■ Saïdou Guindo (stagiaire)

malikile.com
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

Malikilé
 74%
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



**Achetez une puce équipée de
l'application Mon répertoire à 500 F CFA
seulement et sauvegardez tous vos contacts
en toute sécurité.**

* La synchronisation manuelle coûte 100 F CFA,
abonnement mensuelle à 300F CFA

La cérémonie de lancement de paiement de pensions par orange Money : Un ouf de soulagement pour les retraités

Dans leur volonté de créer et d'innover pour faciliter la vie des populations, Orange finances mobiles Mali et la caisse malienne de sécurité sociale ont lancé le service paiement des pensions par Orange money, jeudi, 21 novembre 2019, à l'hôtel Sheraton sous la présidence du ministre de santé et l'action sociale, Michel Hamala Sidibé.

Le service concerne les retraités ou leur ayant droit dont la pension est inférieure ou égale à 50 000FCFA. Le service est mis en place à la demande des retraités de la caisse malienne de sécurité sociale à travers leurs différentes associations. Obligés de se rendre dans l'un des 6 centres de paiement de Bamako, ils font face à plusieurs contraintes notamment de temps, de distance, de fil d'attente interminable voire de monnaie. Les pensionnaires souhaitant souscrire au service doivent se rendre dans leur centre de paiement. Une fois la souscription effectuée, le service est pris en compte pour la pension suivante. Les pensionnaires recevront les pensions avec les frais de retrait préférentiels. Dans un premier temps, le service une phase pilote ne concerne que les centres de paiement CMSS de Bamako et sera prochainement étendu aux autres régions et cercles du Mali.

A noter que la CMSS ne paie que les pensions des retraités du secteur public.

Aux dires du maire de la commune, Abdoullah Yattara, ce mode de paiement permet non seulement de d'éviter les dépenses liées au déplacement de la maison à la banque et les frais liés à la gestion du compte bancaire mais également de réduire considérablement la longue file d'attente interminable voire de monnaie dont les retraités font face. « **C'est le lieu pour moi, de remercier l'Etat du Mali à travers la caisse malienne de sécurité sociale et Orange finance mobile Mali qui n'ont ménagé aucun effort pour la satisfaction des retraités du Mali en général et de la FNAR et l'ACVGM en particulier. La sécurité sociale est la création de richesse sans capital. La seule qui ne va pas dans la poche des actionnaires mais est directement investie pour le bien-être de nos citoyens** », a-t-il dit.

Selon la directrice générale Orange finances mobiles, Aicha Touré, ce partenariat s'inscrit dans la droite ligne de la raison d'Orange Mali qui est d'améliorer qualité de vie au Mali. « **Ce projet répond directement à l'un des objectifs spécifiques de OFMM à savoir la dématérialisation et la digitalisation de nos pratiques et ainsi promouvoir à tra-**

vers les services mobiles un développement inclusif, durable et solidaire. Ce partenariat témoigne de la volonté de traduire en acte le même idéal de l'excellence qui définit nos deux entreprises ainsi que la détermination à donner un meilleur pour satisfaire les populations en occurrence nos retraités et leur permettre ainsi de profiter pleinement d'une retraite bien méritée. Fini les files d'attente pour toucher les pensions, désormais nos 2 entités s'affilient pour vous offrir une meilleure gestion des comptes individuels et le paiement de facture instantané des droits », a-t-elle précisé.

Le ministre de la santé et des affaires sociales, Michel Hamala Sidibé s'est réjoui du lancement de cette innovation dans un monde en parfaite mutation sociale. « **Le mode de paiement des pensions par voie électronique et ça c'est un mode de partenariat public et privé. Les gouvernements vont certainement jouer un rôle normatif. Notre devoir est de faire en sorte que les lois soient là, faire en sorte que l'environnement de travail soit régulé de façon transparente. Mais on ne pourra pas le faire sans les privés. Et pour cela, il faut aller vers ce privé qui innove. C'est pour être capable aujourd'hui de nous porter instruments indispensables pour la bonne gestion de la chose publique, et aujourd'hui je salue ce partenariat entre la CMSS et OFMM. Avec cet instrument extraordinaire, on ira très vite pour atteindre les populations dans les zones rurales** », a dit le ministre de la santé et de l'action sociale.

En outre, les missions assignées à la CMSS sont entre autres l'encaissement des cotisations des différents régimes, la concession des droits des bénéficiaires, la régularisation des droits à pension des différents bénéficiaires et le service des prestations aux bénéficiaires de tout autre régime ou branche qui lui sera confié.

■ Ibrahim Sanogo



Espace vert à Kabala-est attribué à un particulier : Le Préfet interpellé !

Après plusieurs démarches auprès des autorités locales pour récupérer un espace vert illégalement attribué par le Préfet de Kati à un particulier, le comité des riverains et résidents à Kabala-Est a saisi le Préfet de Kati d'annuler le titre qu'il a délivré à Mahamadou Dembélé.

Lors du lotissement du quartier de Kabala-Est, les agents d'aménagement avaient dégagé un espace après l'attribution des parcelles, qui sera désigné comme un « espace vert ».

Face aux problèmes d'acquisition de parcelles et constatant l'inoccupation de l'espace vert par la collectivité, les résidents, la Préfecture de Kati fit un permis d'occuper sur plusieurs espaces verts et publics. L'espace vert de Kabala-Est dont il s'agit, est bien contenu dans le plan de lotissement, affirme le comité des résidents.

En 2017, conscients du risque de perdre définitivement leur espace vert, les résidents et riverains forment un comité dirigé par Mamadou Welaba Bagayoko, pour contrer l'occupation de l'espace par un certain Mahamadou Dembélé qui aurait acquis son « permis d'occuper » N°2944-CKTI-DOM du Préfet de Kati, selon les résidents.

Selon Bakary Coulibaly, membre du comité des résidents de Kabala-Est, la population à travers Mamadou weleba Bagayoko, a adressé une correspondance le 13 août 2018 à l'actuel Préfet de Kati, lui demandant d'annuler le permis d'occuper N°2944-CKTI-DOM sur l'espace vert.

Sur leur initiative, un des responsables du service urbanisme de Kati, Cheick Oumar Diarra a effectué une visite de terrain le 26 octobre 2018.

L'urbaniste est venu à la conclusion que le site est bien réservé pour un espace vert. Sur les conseils de ce dernier, des arbres furent plantés pour protéger l'espace.

Qu'elle ne fût leur surprise, l'acquéreur de l'espace vert en dépit de toutes les preuves, commença avec les travaux de fouille de clôture après avoir borné et limité l'espace vert. Ce n'est pas tout, il fait faire un puits en guise de

bien matérialiser l'espace.

Le domaine public immobilier est inaliénable

Très déterminé à ce que l'espace reste un domaine public, les résidents sont parvenus à arrêter les travaux, aussitôt, le maire de Kalabancoro, a été saisi de l'affaire.

En attendant la réaction du Préfet quant à l'annulation du permis d'occuper, les résidents dits rester sur le qui-vive. « Nous ne sommes pas d'accord que la Préfecture de Kati transforme le bien public en bien privé. De quel droit, il s'appuie pour le faire ? », s'interroge M. Coulibaly.

Ils se basent sur des dispositions du Code domanial et foncier du Mali. Ce Code disent-ils, en son article 27 stipule que : « Le domaine public immobilier est inaliénable, imprescriptible et insaisissable ; nul ne saurait se prévaloir du régime de la possession sur une parcelle du Domaine Public ».

Pour le comité des résidents, à supposer que l'espace vert sera transformé en maison à

usage d'habitation, ce n'est pas au Préfet de délivrer un permis d'occuper. Cela reste de la seule compétence du maire. Sur le sujet, le Décret du 19 juillet 2002 est clair et sans ambiguïté. Il stipule que « l'attribution des concessions urbaines et rurales d'habitation relève de la seule compétence des mairies, conformément aux dispositions du Décret N° 02 P-RM du 6 mars 2002 déterminant les formes et conditions d'attributions des terrains du domaine privé immobilier des collectivités territoriales ».

Dans la Commune de Kalabancoro, beaucoup de ces terrains ont changé de vocation et ré-attribué à des particuliers par la Préfecture de Kati, sans l'avis de la mairie.

Censés contribuer à agrémenter les loisirs des populations bénéficiaires, il est fort déplorable de constater une déviation des objectifs des espaces verts et des jardins publics dans la Commune de Kalabancoro.

« Nous ne reculerons pour rien au monde pour protéger notre espace vert. C'est un bien de la communauté et non d'une personne ou d'une autorité. Nous appelons le Préfet, au maire d'agir pendant qu'il est temps », a dit un membre du comité.

Le département de l'Environnement est plus que jamais interpellé.

■ Ibrahim Sanogo





SEMOS-SA : Violation flagrante des normes environnementales

Les autorités maliennes vont-elles prendre des mesures pour freiner le pillage systématique instauré par la Direction générale de la Société d'Exploitation des Mines d'Or de Sadiola (SEMOS-SA)? En tout cas, le jeu en vaut la chandelle, rien que de par les pratiques d'outre-tombe en cours dans la gestion de l'administration de cette société minière au Mali.

Selon un rapport d'audit sur les exercices de 2005 à 2014 à la Mine de Sadiola, la mauvaise gestion des ressources humaines et financières et bien d'autres phénomènes jugés diffus sont devenus courants au niveau de la SEMOS-SA. Et si les autorités maliennes pouvaient ordonner, sans complaisance ni parti pris, la vérification de fond en comble de la Mine de Sadiola-SA, on devrait, peut-être, découvrir un grand réseau mafieux savamment monté en vue de saccager les fonds.

Témoignages bouleversants

Les travailleurs de cette société minière de renommée dénoncent une « mauvaise gestion » de la Direction générale de la société. C'est dans ce sens qu'ils ont réalisé un mémorandum. Objectif : dénoncer un mal anonyme reçu par les travailleurs et des discriminations à l'encontre de certains responsables. Les travailleurs révèlent des « insuffisances » au niveau de la gouvernance de la direction de la SEMOS-SA qui se caractérisent, selon eux, par un « totalitarisme d'une autre époque » et expriment leur totale réprobation vis-à-vis des « disparités criardes » et du « régionalisme » constatés au sein du service.

La Mine d'Or de Sadiola, exploitée par la SEMOS-SA, est une mine à ciel ouvert dont l'exploitation a débuté en 1996. La SEMOS-SA, avec un capital social de 10,900 milliards de FCFA, est la propriété de trois actionnaires qui sont : AngloGold Ashanti avec 41% des actions, la Compagnie canadienne International

African Gold Corporation (IAMGOLD) pour 41% des actions et l'État du Mali pour 18% des actions. La Région de Kayes est l'une des principales zones productrices d'or au Mali. Elle compte plus du tiers des titres miniers délivrés par le Ministère des mines. C'est dans cette Région que se situe la Commune rurale de Sadiola abritant la mine exploitée par la SEMOS-SA. Ainsi de 1996 à fin 2014, la mine a produit au total 216,79 tonnes (T) d'or raffiné pour une contribution directe totale à l'économie nationale, régionale et locale de plus de 567,19 milliards de FCFA dont 420,02 milliards de FCFA pendant la période sous revue. Elle a un effectif de 931 employés dont 32 expatriés. (Source SEMOS). C'est compte tenu de cet enjeu stratégique et de l'apport de la mine d'or de la SEMOS-SA dans l'économie nationale qu'un audit a été initié au niveau de la compagnie.

Du coup, le contrôle de la conformité de la mise en œuvre de la convention d'établissement de la SEMOS-SA a relevé des dysfonctionnements et des irrégularités financières qui se sont caractérisés par des manquements dans la mise en œuvre des dispositions relatives au respect des normes environnementales ; et à la collecte des recettes minières.

La SEMOS-SA n'applique pas la Convention d'Établissement

La SEMOS-SA n'applique pas les dispositions relatives au respect des normes environnementales. En effet, elle a installé une centrale thermique ayant des cheminées non conformes. Et l'unité de production d'électricité de la mine comprend 20 groupes électrogènes qui fonctionnent simultanément, sans arrêt. Ces groupes dégagent d'énormes quantités de fumée dans l'atmosphère à travers des cheminées qui ne surplombent pas les toits de l'usine de production d'or située juste à côté. Le non-respect des dispositions réglementaires peut engendrer des problèmes de santé publique et impacter négativement l'environnement. Aussi, la SEMOS-SA n'a ni de dispositif, ni de programmes d'enregistrement et de surveillance des rejets polluants dans l'atmosphère au niveau de son unité de production d'or et de sa centrale thermique. La fumée dégagée par ses deux installations industrielles n'est soumise à aucun contrôle et est rejetée directement dans l'atmosphère. Le non-respect des règles de protection de l'environnement peut avoir des conséquences néfastes sur la santé publique.

Plus grave, la SEMOS-SA dispose de deux stations d'épuration d'eaux usées domestiques présentant des insuffisances de fonctionnement. La première, située dans la Cité minière, laisse passer les eaux usées dans la nature sans traitement biologique du fait du non-fonctionnement des épurateurs et la seconde, située non loin d'une école, fonctionne partiellement. Par ailleurs, les eaux usées domestiques qui sont collectées au niveau des stations d'épuration sont rejetées dans la nature sans traitement adéquat. Au demeurant, déjà en 2009, une étude épidémiologique a établi la contamination des eaux de surface et souterraines. Une telle pratique rend impropres ces eaux à tout usage humain.

La SEMOS-SA a insuffisamment réalisé les reboisements compensatoires et de réhabilitation. Après deux décennies d'exploitation, les superficies compensées et réhabilitées sont respectivement de moins de 10 ha et de 120 ha sur plus de 2 583 ha affectés. Cette faiblesse du taux de réalisation entraîne des dégradations irréversibles de l'environnement. Malgré cette violation des normes environnementales, la Direction de la SEMOS-SA ne cor-

rige pas les manquements constatés. Elle se rebiffe à mettre en application les dispositions réglementaires en vigueur en matière d'installation de centrale thermique. Non plus, elle n'a pas mis en place un dispositif et un programme d'enregistrement et de surveillance des rejets polluants dans l'atmosphère et communiquer les résultats au Ministère chargé de l'Environnement conformément aux textes en vigueur. Au même moment, les dispositions pour assurer un traitement adéquat des eaux usées de la Cité minière n'est pas à l'ordre du jour. S'y ajoute le refus catégorique de la Direction générale de la SEMOS de renforcer les actions de reboisement compensatoire et de réhabilitation des zones dégradées, conformément aux engagements pris.

Des écarts dans la collecte des recettes minières

S'agissant de la mise en œuvre des dispositions relatives à la collecte des recettes minières, il y a des manquements plus graves les uns que les autres.

En effet, le Directeur de la SEMOS-SA n'a pas fait transiter par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) des montants en devises issus de la vente d'or. La compagnie minière a réalisé une vente d'or totale de 1603,23 milliards de FCFA, de 2005 à 2014, dont le montant, en devises, a été directement versé sur son compte offshore sur lequel 517,21 milliards de FCFA, soit 32%, n'ont pas transité par le Mali, à travers la BCEAO, comme l'exige sa Convention d'Établissement. Pire, le Conseil d'Administration de la Mine a illégalement contracté des emprunts. Comme par magie.

Cependant, la SEMOS-SA a contracté deux emprunts, dans le cadre d'un projet, d'environ 39,45 milliards de FCFA sans consulter le Gouvernement malien, comme l'exige le Code Minier.

En outre, les intérêts sur les dépassements du montant du capital social, à hauteur de 1,45 milliard de FCFA, ne devraient pas être mis en charges immobilisées de la Société.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Directeur de la SEMOS-SA a illégalement contracté des emprunts. En 2012, pour deux emprunts d'un montant total de 20,79 milliards de FCFA auprès des deux principaux actionnaires de la société (Anglogold et lamgold), il n'a pas re-

quis l'autorisation préalable du Conseil d'Administration, seul organe habilité à cet effet. Ces deux emprunts illégalement contractés et remboursés en 2014 aux deux actionnaires majoritaires que sont ANGLOGOLD ASHANTI et IAMGOLD, avec un intérêt indu de 1,21 milliard FCFA ont ainsi diminué le résultat d'exploitation de la SEMOS-SA. Aussi, le Directeur de la SEMOS-SA n'a pas payé à l'État toutes les Contributions pour Prestation de Services rendus (CPS). Il n'a pas payé la CPS des mois d'août et de septembre 2013 et des mois de juin, juillet et septembre 2014. Le montant total de la CPS non payé est de 706,56 millions de FCFA.

Plus grave encore, le Directeur de la SEMOS-SA n'a pas appliqué la base légale de calcul de la patente. En effet, de 2005 à 2013, il n'a pas intégré dans sa base de calcul le montant de certains éléments de la rubrique « construction temporaire » liés à la production. Le montant de la patente correspondante due est de 28,26 millions de FCFA.

En bloc, la gestion de la SEMOS-SA de 2005 à 2014 a subi une fraude financière de 1,950 milliard FCFA (1 950 459 463F) dont 1,215 milliards (1 215 640 290 FCFA) d'intérêts indûment payés aux sociétés minières Anglogold Ashanti et lamgold, suite à des emprunts illégalement contractés.

À qui profite ce genre d'activités mafieuses? Et tout le monde s'interroge actuellement si l'État malien ne sera pas roulé dans la farine par la Direction de la SEMOS-SA, depuis qu'elle a annoncé la fermeture définitive de la Mine de Sadiola à partir du 15 avril 2020. (Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions. Gardez votre souffle).

En tout cas, voilà une situation qui, loin de troubler l'ordre public (comme rapporteraient les maffiosi de la république), sonnerait comme une véritable alerte aux oreilles de nos dirigeants. Si en réalité le régime veut aller loin, il ferait mieux de tirer au clair les affaires en cours au niveau des compagnies minières opérant au Mali. Sa crédibilité en dépend aussi, même s'il peut cacher d'autres affaires managées par des proches. Sauf s'il veut à l'instar de certains gouvernements d'État devenir une menace pour le Mali.

Affaire à suivre.

■ **Jean Pierre James**

Ménage au CSDM : L'organisation est à la traque de ceux qui usurpent son identité



Depuis un certain temps, deux individus, Baidy Dramé en France et Moussa Diakité en Guinée Conakry, ont tenté par plusieurs voies de porter atteinte à la crédibilité du CSDM à celle de son président Chérif Mohamed Haidara.

Baidy Dramé, depuis la France, a tenté de s'approprier le logo de l'association en l'enregistrant frauduleusement en son propre nom et pour son compte.

Ayant découvert cela, le bureau du CSDM France a, au cours d'une Assemblée Générale extraordinaire, adopté l'exclusion de Baidy

Dramé pour faute grave.

Mais, cela ne suffisait pas. Il fallait, par voie judiciaire le poursuivre pour réparation de préjudice et l'interdire l'usage des documents administratifs du CSDM.

C'est pourquoi, le bureau a saisi le Tribunal de Grande Instance de Paris contre lui et l'audience est prévue pour le 09 janvier prochain, selon Me Gérald Bigle, Avocat du CSDM.

Quant à Moussa Diakité, de passage à Bamako, il a, à 2 reprises, organisé des points de presses, se faisant passer pour le président du CSDM Guinée et faisant des déclarations graves à l'encontre du CSDM et de son président. Des propos qui lui ont valu une plainte contre lui devant le procureur de la République, près le Tribunal de Grande Instance de la Commune 3 du District de Bamako. Le soit transmis du procureur a été exécuté à la perfection et Moussa Diakité a été placé en garde à vue pendant 48 à la Brigade d'Investigation Judiciaire (BIJ).

Conduit mardi 19 novembre 2019 devant le procureur, son dossier a été enrôlé pour la date du 7 janvier 2020.

Quelle est la peine qu'encours Moussa Diakité?

Selon les disposition du Code Pénal malien, le prévenu Moussa Diakité risque pour simulation d'infraction : une peine de 1 mois à 3 ans d'emprisonnement et une amende de 20 000 à 100 000 F CFA ; pour dénonciation calomnieuse : une peine de 1 mois à 3 ans d'emprisonnement et une amende de 25 000 à 300 000 F CFA ;

pour tortures : une peine allant de 1 à 5 ans d'emprisonnement ;

pour usurpation de titres ou de fonctions : une peine de 6 mois à 2 ans d'emprisonnement et une amende de 25 000 à 50 000 F CFA.

Le cumul des peines n'étant pas d'application, s'il est reconnu coupable des 4 infractions, il pourra être condamné à la peine la plus élevée qui est de 5 ans.

Alors la question que tout cela suscite est : pourquoi tout ça pour se retrouver dans une situation pareille ?

Qui est derrière Moussa Diakité et Baidy Dramé dans ces actions ?

Si main invisible y a, elle risque gros elle aussi. Il est utile de rappeler que le nommé Moussa Diakité avait fait la prison pour malversation quand il militait au Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME).

Pendant que ses détracteurs essaient de le décrédibiliser, le CSDM brille dans sa mission de défense des maliens de la diaspora. En effet, il vient juste d'être félicité par l'Ambassadeur du Mali en Guinée pour ses efforts dans la libération de nos compatriotes qui y étaient arrêtés en, dans l'affaire dite de QNET. (Voir la lettre en encadré)

En attendant, votre quotidien 100% numérique suit cette affaire pour vous en informer en temps réel.

■ Moctar Sow



**AMBASSADE
DE LA REPUBLIQUE DU MALI
EN REPUBLIQUE DE GUINEE**
Tél: (224) 864-82-63-11
B.P. 299 CONAKRY
Email: ambamaliconakry@yahoo.fr



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

11 NOV 2019

Conakry, le.....

N°278/AMC/19

L'Ambassadeur

/-)

**Monsieur le Président
du Conseil Supérieur de
la Diaspora Malienne**

Objet : Lettre de remerciements

Monsieur le Président,

En témoignage à votre engagement et votre implication dans la résolution du problème de nos compatriotes arrêtés en République de Guinée dans l'affaire dite QNET, je vous adresse mes remerciements les plus sincères.

Je vous exhorte et vous encourage à persévérer davantage à lutter contre toute forme d'injustice pour préserver le bonheur et l'intérêt de nos compatriotes.

Veillez croire Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués

L'Ambassadeur,

Modibo TRAORE
Chevalier de l'Ordre National

Sécurité au Mali : Le sentiment « anti-français » gagne les esprits

La montée chez une partie des Maliens d'un sentiment de lassitude vis-à-vis de la France et de sa présence militaire au Mali va grandissante. Alors que les appels de soutien aux Forces armées maliennes se multiplient, à travers des manifestations populaires, ces dernières deviennent très rapidement l'occasion pour certains d'exprimer ouvertement leur mécontentement envers le rôle des Français dans la gestion de la crise sécuritaire qui secoue le pays depuis 2012. Si l'Hexagone n'est pas exempt de reproches, n'est-il pas indexé à tort ? Pour beaucoup, la question est : la France joue-t-elle franc jeu au Mali ?

Vendredi 15 novembre 2019. Des milliers de Maliens sont sortis massivement pour répondre à l'appel de partis politiques de l'opposition et regroupements de la société civile afin de manifester un soutien sans faille à l'Armée malienne, qui ne cesse de compter ses morts au front dans la crise sécuritaire que traverse le pays depuis des années.

Si officiellement le mot d'ordre était donc clairement en faveur des Famas et la dénonciation de la mauvaise gouvernance, les partisans de l'incrimination de la France dans les plus grands malheurs du Mali, du moins d'un point de vue sécuritaire, n'ont pas manqué l'occasion de se faire entendre. Certains l'ont même poussé à l'extrême, en brûlant le drapeau français Place de l'Indépendance à Bamako, un lieu hautement symbolique.

« Ces moments sont douloureux à plus d'un titre. Ils occultent les efforts déployés par la France pour sauver le Mali du péril djihadiste et font le jeu de ceux-là mêmes qui attaquent les forces maliennes et internationales. Ils ne sont pas à l'image de la longue et amicale coopération qui unit la France et le Mali », regrette SE Joël Meyer, ambassadeur de France au Mali.

Les initiateurs de la manifestation n'ont pas, dans les jours qui ont suivi, condamné ces actions même s'ils n'approuvent pas ces agisse-

ments. « Les messages qui ont été véhiculés par les leaders présents lors de la manifestation n'étaient pas des messages de haine contre la France. Nous n'adhérons pas à cette position. Mais aujourd'hui il faut comprendre que cette population est perdue à cause de la mauvaise gouvernance. Notre problème n'est pas donc pas la France », explique Moussa Seye Diallo, secrétaire adjoint à la communication de l'URD.

« Mais, quand vous lancez un appel, c'est tout le monde qui vient, avec ses intentions, émotions et réflexions. Aujourd'hui, quand on regarde la population malienne, on se rend compte que certains n'arrivent pas à comprendre ce qui se passe dans les zones de conflit. Bien qu'il y a une présence des forces étrangères, avec en tête de proue la France, les massacres continuent », ajoute-il.

Même son de cloche chez les Fare An ka Wuli, où l'on précise que la manifestation n'avait pas pour but d'attaquer qui que ce soit, même si l'on estime la réaction de certains Maliens compréhensible. « La déclaration du Président Modibo Sidibé va dans le sens de l'essence même de la mobilisation. Après, l'opinion nationale et les ressentiments des uns et des autres quant à la position de la France ne nous engagent pas », précise Bréhima Sidibé, secrétaire général adjoint du parti, qui par ailleurs fait partie du regroupement « Anw Ko Mali Dron ».

Causes lointaines

Avant d'en arriver là, des prémices avaient déjà été observées à travers le pays. Que ce soit lors des manifestations récentes à Sévaré ou de la mobilisation du mouvement « On a tout compris » début 2018, le sentiment « anti-français » croît ces dernières semaines.

« Il s'explique par un essoufflement face à la détérioration de la situation sécuritaire. Autant, en 2013, l'arrivée de l'opération Serval, avec la campagne militaire franco-africaine qui s'en est suivie, a été perçue comme salvatrice, autant la persistance de la menace sécuritaire des années après reste incompréhensible pour certains Maliens », fait

remarquer Baba Dakono, chercheur à l'Institut d'études de sécurité en Afrique (ISS Africa).

Cet observateur averti trouve d'ailleurs « normal » que la population s'en prenne un peu aux acteurs militaires, et donc à la France, considérée comme une puissance dans ce sens, capable d'aider le Mali à faire face aux terroristes si elle jouait franc-jeu.

« La suspicion vient du fait que les Maliens ne comprennent pas toujours pourquoi, à l'entrée de Kidal, les troupes françaises avaient interdit l'accès des troupes maliennes, et cela jusqu'à présent », souligne le Pr Issa N'diaye, ancien ministre de l'Éducation nationale et militant du mouvement démocratique.

Selon lui, cela crée une ambiguïté et ce n'est pas seulement au Mali que les Français sont indexés, mais un peu partout en Afrique de l'Ouest, notamment au Burkina Faso ou au Niger.

Une ambiguïté que ne comprend pas SE Joël Meyer, selon lequel, au contraire, la position de la France face au fléau terroriste qui meurtrit le Sahel a toujours été parfaitement claire.

« Quelle « ambiguïté », de la France et de la communauté internationale, peut-on dénoncer alors que, aux côtés de leurs camarades maliens, tant de soldats français et étrangers, tout particulièrement Africains, se sont sacrifiés sur ce sol pour défendre ce pays ? », questionne le diplomate français, qui avoue par ailleurs comprendre l'incompréhension ou l'impatience d'une partie de l'opinion malienne.

Pour SE Meyer, la lutte contre le fléau terroriste s'inscrit nécessairement dans un temps long. « Croyez bien encore une fois que nous préférons épargner la vie de nos militaires, mais la France tient ses engagements de solidarité », rappelle-t-il.

Kidal, le point d'achoppement

Pour beaucoup, le nord du Mali, plus précisément la région de Kidal, serait le symbole du « jeu trouble » auquel s'adonnerait la France au Mali. Les Maliens auraient toujours en travers de la gorge cette interdiction des forces françaises d'entrer à Kidal pour en reprendre le contrôle au détriment des rebelles touaregs. « Cela est difficile pour un pays qui se dit ami du Mali d'interdire l'entrée dans une partie du territoire national malien aux troupes maliennes. Cela ne peut pas se justifier, ce qui



rend la position de la France de plus en plus indéfendable, même du point de vue de certaines personnes dans l'opinion publique française », relève le Professeur N'diaye.

« S'agissant de Kidal, le Président Macron a récemment rappelé que la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Mali n'étaient pas négociables », lui répond l'ambassadeur Joël Meyer, pour lequel ces principes ont été solennellement consacrés par l'Accord signé en 2015 entre le gouvernement et d'anciens rebelles du Nord, qui ont ainsi fait le choix de retrouver le giron de l'État malien plutôt que de poursuivre leur funeste entreprise déstabilisatrice.

« La France n'a d'autre intérêt au Nord que l'ap-

plication de cet Accord », soutient-il très fermement.

Désengagement français ?

Pour ceux qui se questionnent sur un éventuel désengagement de la France du Mali, vu les appels incessants émanant d'une partie de l'opinion nationale, il n'en serait rien, du moins pas tant que les données n'aient véritablement pas évolué.

« Un tel désengagement, c'est d'abord admettre que les millions d'euros qui ont été investis au Mali et dans le Sahel n'auront pas servi à grand-chose. Ce serait pratiquement un aveu d'échec », affirme Baba Dakono. « D'autre part,

la position portée par une frange de la population n'est certainement pas celle portée par les décideurs au plan national, qui ont établi le plan de coopération militaire avec la France », précise le chercheur.

Un point de vue qui cadre parfaitement avec celui du représentant de la diplomatie française au Mali, qui réaffirme l'attachement de son pays au « caractère souverain des décisions des autorités maliennes pour ce qui concerne leur pays », avant d'appeler les Maliens à « distinguer la réalité de la désinformation et à faire la part entre les faits et les rumeurs ». « Ne nous trompons pas d'ennemi », avertit-il.

**WESTERN
UNION**

WUSM

MONEY TRANSFER

Mme Sy Kadiatou Sow : «Si on continue à compter sur les forces étrangères, on va rester sous tutelle»



En marge du grand meeting de soutien à l'armée tenu le 15 novembre 2019 à la Place de l'Indépendance, Mme Sy Kadiatou Sow, présidente de la plateforme Anw Ko Mali Dron, parle et appelle les autorités du Mali à assumer leurs responsabilités face à la situation actuelle du pays. Lisez !

Mme Sy, parlez-nous un peu de ce meeting qui vise à soutenir l'armée malienne !

Aujourd'hui, nous sommes sortis massivement pour apporter notre soutien à l'armée malienne. Donc, les partis politiques, les associations de la société civile et les organisations syndicales se sont mobilisés ensemble pour soutenir nos forces de défense et de sécurité. Cela compte tenu de la situation

actuelle du pays que tout le monde connaît, notamment les attaques récurrentes faisant des morts et des dégâts matériels inestimables. Des camps ont été détruits et beaucoup de sang versé. Donc, nous comptons partout des victimes en grand nombre, des orphelins et des veuves. C'est ainsi que nous nous sommes réunis pour non seulement dénoncer, mais surtout dire que ce n'est pas une affaire de clan, de parti politique, d'associations ou de syndicats, mais plutôt une question nationale qui, à mon avis, doit interpeller tout le monde. Donc, ce sont tous les Maliens qui doivent se retrouver pour soutenir les forces de défense et de sécurité du pays.

Au regard de tout ce que vous venez de dire, selon vous comment se porte le pays actuellement?

Tout le monde sait que le pays va mal et même très mal. Le Mali est en difficulté et le président de la République lui-même reconnaît que le pays est en guerre et vous savez très bien qu'un pays en guerre ne peut pas se porter bien. Il faut donc qu'on trouve une solution rapide sinon c'est tout le monde qui souffre. Tous les secteurs d'activités souffrent de cette situation, toutes les composantes de la nation souffrent. Du coup, c'est l'ensemble de la société malienne qui souffre.

Pensez-vous que le régime est sur la bonne voie, ou alors il a montré ses limites ?

Pour le moment, le régime n'a pas montré sa capacité à régler les problèmes. Il est donc important que ce régime se remette en cause et qu'il essaye de trouver d'autres stratégies de sortie de crise. Si jamais ils ont réfléchi à ça, mais réellement on a rien vu de concret pour l'instant.

En plus des messages d'encouragement et de soutien à l'endroit de l'armée malienne, qu'est-ce que vous attendez d'elle réellement sur le terrain ?

Si vous regardez bien, le problème est qu'aujourd'hui l'armée malienne est en position de faiblesse. Elle a besoin de renforcer ses capacités et cela doit venir des autorités. Il faut aussi qu'on lui donne tous les moyens qu'il faut, toute l'assistance qu'il faut et qu'on la mette dans les meilleures conditions, parce que les conditions ne sont pas que matérielles, mais elles sont aussi morales et psychologiques. Pour que nos militaires se sentent prêts et puissent se battre pour le Mali, c'est cela le plus important. Je pense que c'est ce dont nos hommes ont besoin aujourd'hui sur le terrain, c'est-à-dire d'être mis en confiance par les conditions et les moyens qu'on doit mettre à leur disposition. Une fois que cela est fait, nous pouvons leur demander d'assumer leurs missions avec honneur et dignité, parce que c'est ce que les Maliens attendent d'eux.

Dans vos différents messages, on vous a vue dénoncer la mauvaise gouvernance, selon vous quelle est la part de responsabilité des autorités compétentes ?

Les autorités sont les premiers responsables et c'est à elles de gouverner, de diriger et de prendre les bonnes décisions pour le pays. Ce sont les autorités qui doivent assumer et non pas les autres. Ce qu'on dit, il y a rien de faux là-dedans. Ce sont des faits concrets.

Aujourd'hui le Dialogue National Inclusif est annoncé comme l'une des solutions à la situation actuelle du pays. Pensez-vous que la démarche entreprise par les acteurs garantit cette tentative ?

Le dialogue, pour moi, il est déjà raté. Dès le démarrage, on espérait que les autorités allaient se rattraper pour corriger un peu les choses, mais tel ne fut pas le cas.

Qu'est-ce qui vous a déçue le plus ?

C'est le fait que ce dialogue ne soit pas inclusif comme nous l'attendions. Donc, ce n'est pas un dialogue qui va déboucher sur des solutions concrètes et qui auront un caractère contraignant pour tout le monde, y compris le président de la République. A partir de ce moment, pour nous, c'est un défoulement collectif où tout le monde viendra dire ce qu'il pense et les décisions ou recommandations seront mises dans les tiroirs. Et nous, ce n'est pas ce que nous attendons du dialogue.

Qu'est-ce que vous préconisez comme solution face à la situation actuelle du pays ?

Je pense qu'il faut que les autorités assument leurs responsabilités et que les Maliens se

mobilisent également pour exiger qu'elles s'assument et rendent compte de leur gestion.

Les forces étrangères se trouvent actuellement critiquées, certains vont jusqu'à leur demander de plier leurs bagages. Selon vous, qu'est-ce qui n'a pas marché dans leur intervention au Mali ?

Je pense très sincèrement que les Maliens se doivent d'assumer eux-mêmes, parce que chaque partenaire du Mali qui vient ici, vient avec des intentions particulières. Comme on le dit, chacun vient en réalité pour défendre ses propres intérêts à lui d'abord. Donc, il n'y a pas grand-chose à attendre de ces gens. Ce que nous pensons au niveau de notre plateforme Anw Ko Mali dron est que le Mali aussi doit défendre son intérêt tout simplement. C'est bon de décrier les autres et de dire que la faute vient des autres, mais qu'est-ce que nous-mêmes, nous faisons pour défendre nos intérêts face à la France et aux autres puissances étrangères ? Je suis certainement d'accord, il y a des responsabilités qu'il faut situer, mais le plus important est notre propre volonté politique et notre engagement pour le Mali. Si nous dégageons une feuille de route et disons aux autres voilà ce que nous voulons et vous devez respecter cette ligne directrice, ils seront obligés de nous suivre, sinon on saurait par là, ceux qui veulent nous aider ou pas.

Récemment la France a annoncé l'arrivée d'une nouvelle force cette fois-ci européenne appelée "Takuba", pensez-vous qu'elle est nécessaire ?

Je ne sais pas. Mais dans tous les cas, quelles que soient les forces qui vont arriver, tant que les forces de défense et de sécurité du Mali ne sont pas capables de défendre le territoire ou le pays, ce serait un retour à la case départ et on va se retrouver dans une situation pire

qu'avant. Il faut tout simplement donner les moyens qu'il faut à nos forces armées et de sécurité pour défendre le territoire. Si on continue à compter sur les forces étrangères, on va rester sous tutelle encore pendant des décennies et ce n'est pas ce que les Maliens souhaitent.

Madame la présidente, par rapport à la lutte contre la corruption, il y a eu une vague d'arrestations par le Pôle économique et financier. Pensez-vous que la démarche entreprise est vraiment la bonne ?

Je pense qu'il faut continuer et j'espère surtout qu'ils vont aller jusqu'au bout. Les Maliens ont applaudi cela, car il était temps et ceux qui sont aujourd'hui en charge de ces questions sont en train d'assumer. Nous les soutenons, nous leur souhaitons bon courage et nous espérons surtout qu'ils ne vont pas se laisser intimider, qu'ils ne vont pas avoir peur, qu'ils ne vont pas démissionner et qu'ils pourront aller jusqu'au bout y compris les dossiers qui concernent les proches du président lui-même, notamment concernant l'affaire de corruption, des matériels militaires.

Madame la présidente, votre mot de la fin !

Ce que je veux dire aux Maliens, c'est qu'on n'a pas de meilleure richesse que ce pays. C'est notre patrimoine commun et on a l'obligation de le protéger. Si nous nous organisons bien pour le défendre, c'est tout le monde qui en bénéficiera. Mais si par contre nous pensons que c'est l'affaire de X et de Y, le jour où il y aura le chaos, que Dieu nous en préserve, nous allons nous mordre les doigts ; ce serait du regret total et personne ne souhaite cela.

■ Entretien réalisé par Amadou Basso



Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

“Rictus Tam-tam” : tam-tam pour la paix

Parce que le Mali va mal, comme beaucoup d'autres pays de la sous-région, parce que les repères se font de plus en plus rares, parce que des mots creusent dans nos maux des béances de plus en plus douloureuses, parce que nous avons relégué au dernier rang nos rites et rythmes qui devaient être nos parures de chef, parce que sur la verve virile de la verge vaillante de nos verbes de feu consolateurs, se couche l'ombre crépusculaire des jours sachant, j'ai libéré la Muse qui veut dire en slam sa nostalgie du tam-tam...

Tam-tam, où es-tu ?
Tu t'es donc tu ?

Toi dont le son donne le ton de la joie
Je déplore ton absence
Je pleure tes silences
Quand le pays perd ses repères
Quand le tonnerre de la haine fait trembler les terres de nos pères.
Tam-tam,
Tam-tam, où es-tu ?
Tu t'es donc tu ?
Je ne t'entends pas tam-tam
Toi dont la sainte cadence jouissive unit nos voix, nos cœurs et nos corps,
Toi qui illumines nos nuits et rythmes nos jours au rythme de la vie qui rit, de la vie qui pleure,

J'implore ta clémence,
Je réclame ta présence.
Parce que Rossignol, je veux chanter la paix au rythme de ta voix,
Parce que Colombe, je veux porter loin tous les messages de paix au rythme de ta voix,
Paix, ô précieuse parure qui a disparu
Quand la haine dans les cœurs est apparue !
Tam-tam,
Appelle le Mali à la Paix,
Ramène la Paix au Mali,
Et honni soit qui mal y pense !
Sur le visage de sa résilience,
Je veux lire le sourire de l'Espérance,
Pour que de joie jubile mon cœur.
Je n'entends pas ta voix tam-tam,
Mais j'entends des cris,
J'entends les rumeurs des clameurs des horreurs qui couvrent des pleurs,
Heures sombres que celles de la haine
Où se chantent les rengaines de la folie
Qui se déchaîne contre les valeurs de la vie
Déchirant le tissu fragile de l'amour assommé
Sur le seuil du soi
Déchirant le cœur fébrile de l'humain humilié
/ Mille fois honni
Tombé de l'échelle de sa grandeur divine.
Mais, tam-tam n'goni kora ou guitare
Ce n'est pas si tard !
On peut sauver la vie et sauver les valeurs,
On peut saisir des chances et s'offrir des choix,
On peut recoller les morceaux et guérir les fractures,
On peut se rassembler à nouveau et entonner ensemble la plus belle polyphonie pour la Paix !!!
Oui. Mais cette Polyphonie pour la Paix ne peut être possible que si chaque fils de ce Grand Mali, ce nom Maliba tant loué, tant clamé, tant chanté, mais hélas tant galvaudé, si chaque fils de ce Maliba dis-je, prend conscience de ce que la sauvegarde des valeurs qui ont fait la renommée d'un pays ne se nourrit pas de simples réminiscences rabâchées de gloires antiques dues à des héros disparus, mais surtout de nouveaux sursauts d'orgueil intelligents inspirés de ces héros, pour reconquérir la dignité du pays en voie de bafouement. A bon entendre...

■ Minga S. Siddick



Lutte antiterroriste : Le financement et les failles du G5 Sahel en discussion à l'Onu

Mercredi après-midi, le conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni pour sa réunion semestrielle à propos du G5 Sahel. Des militaires de la force, ainsi que le ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso, Alpha Barry, ont fait le déplacement à New York pour ce bilan étape. L'assistante du secrétaire général à l'Afrique a aussi présenté ses recommandations, alors que la force va bientôt fêter ses deux ans d'existence et que le climat sécuritaire s'est largement dégradé.

Si la situation sécuritaire s'est largement détériorée dans les pays du G5 Sahel, au Mali et au Burkina Faso en particulier, l'assistante du secrétaire général de l'ONU à l'Afrique a dressé un bilan exhaustif mercredi à New York sur la force G5 Sahel, et a réaffirmé le soutien des Nations Unies. Elle a d'abord décrit les 11 opérations menées conjointement avec la force française Barkhane, ou la mission de l'ONU au Mali, la Minusma, et a remarqué une plus grande efficacité des opérations de fin d'année, une meilleure coordination. Bintou Keita se félicite aussi des moyens débloqués par les pays d'Afrique de l'Ouest en septembre dernier, qui vont doter la force d'un

milliard de dollars pour la lutte anti-terroriste, avant de demander à la communauté internationale un plus grand soutien. Pour assurer sa mission de développement, le G5 Sahel, aurait besoin de plus de fonds.

Alpha Barry insiste sur les difficultés structurelles du G5 Sahel

En insistant pour que les montants d'aide soient prévus et fixes, la représentante du Secrétaire général des Nations Unies appuie la demande des pays du G5. Alpha Barry, ministre burkinabè des Affaires étrangères, dont le pays assure la présidence tournante du G5 Sahel, a reconnu qu'à près de deux années d'existence, la force était encore en phase de montée en puissance, et faisait face à des difficultés structurelles récurrentes. La lenteur de l'envoi du matériel militaire lourd a donné l'avantage aux groupes terroristes, qui ont pu multiplier leurs opérations en face d'une force mal équipée et pas encore assez coordonnée. Les précisions d'Alpha Barry, ministre burkinabè des Affaires étrangères, dont le pays assure en ce moment la présidence tournante du G5 Sahel :

« Malheureusement nous n'avons reçu que les fonds des Emirats Arabes Unis, à hauteur de 10 millions de dollars. Le reste de l'argent est passé par un autre mécanisme au niveau de l'Europe, pour pouvoir doter les Etats, ou doter la force conjointe plutôt en équipement, nous a expliqué Alpha Barry. Les interventions de l'Union européenne, on peut les résumer en équipements en gilets pare-balles, soutien logistique, et ravitaillement, par exemple le carburant, (financement des) rations alimentaires des soldats qui sont en opération. Ensuite, vous avez également du matériel lourd. Et le premier matériel lourd commence maintenant à arriver... La force conjointe sera peut être opérationnelle d'ici quelques mois, mais pour le moment, ce n'est pas encore le cas. »

A Paris, les regrets de Florence Parly

La France a déploré, hier mercredi, l'engagement non encore tenu par l'Arabie saoudite concernant sa promesse de financement à hauteur de 100 millions d'euros, prise en décembre 2017, de la force de sécurité conjointe du G5 Sahel engagée contre les groupes jihadistes. Un regret exprimé par la ministre des Armées, Florence Parly, lors d'une audition devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale.



La photo de famille des chefs de l'Etat du G5 Sahel, les présidents mauritanien, nigérien, burkinabè, tchadien et malien, à Ouagadougou, le 5 février 2019 (illustration).

Référendum Sidama en Éthiopie : Une journée de vote dans le calme

Les électeurs de la province essentiellement rurale des « Nations, nationalités et peuples du Sud » - qui représentent 4% des 105 millions d'Éthiopiens - se sont rendus aux urnes ce mercredi 20 novembre. L'enjeu est la création d'un nouvel État Sidama dans l'ensemble multinational qu'est l'Éthiopie.

Mercredi 20 novembre, aux premières heures du jour, de longues files ont commencé à se former devant les bureaux de vote. Les opérations se sont déroulées dans le calme toute la journée, selon les premiers rapports des observateurs de la société civile et l'autorité électorale (NEBE). Quelques irrégularités « mineures » ont été relevées par la Commission éthiopienne des droits humains mais elles ne semblent pas remettre en cause la sincérité du scrutin. Les premières tendances montrent une forte participation. Les électeurs se sont manifeste-



ment déplacés en masse. La campagne n'était pas équilibrée. Il n'y en a pas eu dans le camp du "non" alors qu'on ne comptait plus les banderoles et les affiches en faveur de l'État Sidama. Cela montre bien qu'il y a encore un problème.

On devrait connaître rapidement les résultats définitifs du référendum. Mais les observateurs s'attendent déjà à ce qu'une large majorité de Sidamas se soient prononcés pour la « shaféta », la jarre traditionnelle qui figure le « oui » sur leur bulletin de vote. Concrètement, cela signifiera qu'une réforme constitutionnelle va désormais devoir être lancée au niveau fédéral pour entériner l'entrée dans la Fédération éthiopienne d'un nouvel État, le Sidama, en plus des neuf autres qui existent déjà.

Mais l'issue de ce référendum va aussi poser

de nouvelles questions. Il va falloir par exemple organiser la capitale Hawassa, qui compte une importante communauté de non-Sidamas. Et légiférer aussi sur les minorités, nombreuses, vivant dans le nouvel État, leur statut, leur intégration dans l'appareil administratif et le jeu politique.

Il s'agira donc de transformer radicalement ce petit bout d'Éthiopie, en s'efforçant de préserver la paix civile, alors même que cet immense pays traverse une crise qui fait ressurgir les querelles historiques entre les peuples qui forment la Fédération.

C'est la boîte de Pandore, parce qu'il y a déjà une douzaine de nations ou de nationalités qui ont demandé à faire la même chose que les Sidamas. Donc, ça pose un problème de fragmentation possible de l'Éthiopie.



Football / Championnat National : Le programme de la 8ème journée

La 8ème journée donne le ton aujourd'hui avec deux rencontres au Stade Mamadou Konaté de Bamako : AS Police – ASB à 16H, et AS Black Stars – USFAS à 18H.

La journée se poursuit le samedi avec trois rencontres au programme : Au Stade Mamadou Diarra H de Koulikoro, l'AS Performance reçoit l'AS Bakaridjan de Barouéli. Ici à Bamako, au Stade Modibo Keita, le choc de la journée oppose le COB et le Stade Malien à 16H. Juste après l'ASOM se mesure aux Onze



Créateurs.

Cette 8ème journée du Championnat National prend fin le dimanche avec (06) matches au total :

Au Stade Vincent Traoré de Kati, le Mamahira AC accueille le CS Dougouwolofila. Au Stade Lamine Konaté de Kita, à suivre : US Kita-US Bougouni. L'AS Réal se déplace à Tombouctou

pour défier l'Avenir AC. Dans le même temps, l'AS Nianan sera reçu par le Sonni AC au Stade Kassé Keita de Gao. Toujours le dimanche, ici à Bamako, au Stade Modibo Keita, le LCBA affronte le Djoliba AC à 16H. Et à 18H, le Yeleen Olympique joue contre le Sabana AC de Mopti, pour le dernier match de cette 8ème journée.

Le Spécial One à Tottenham : José Mourinho a enfin trouvé un club en Premier league avec un salaire XXL

Le technicien portugais José Mourinho fait son grand retour en Premier league. Après avoir connu le banc de touche de Chelsea et de Manchester United, celui qu'on surnomme Special One va maintenant déposer ses valises chez les Spurs. Il faut dire que le club anglais de Tottenham n'a pas perdu de temps.

Quelques heures après le licenciement de Mauricio Pochettino, le club londonien a annoncé l'arrivée du portugais pour le succéder. Depuis son départ de Manchester United, José Mourinho était jusqu'ici sans club. Cet ancien coach du Real Madrid va officiellement occuper le poste d'entraîneur de l'équipe qui occupe la 14e place de Premier League. Il s'est engagé pour un contrat de 4 ans, soit jusqu'en



2023.

« Avec José, nous avons l'un des entraîneurs les plus prospères du football. Il possède une vaste expérience, est capable d'inspirer les équipes et est un excellent tacticien. Il a remporté des titres dans tous les clubs qu'il a entraînés. Nous croyons qu'il apportera énergie et conviction au vestiaire », peut-on lire dans le communiqué officiel.

Selon le Daily Mail, Mourinho va toucher un salaire mirobolant de 17,5 M€ par saison pendant 4 ans. Soit plus du double que le salaire annuel que touchait jusqu'alors Mauricio Pochettino... À noter avec ces confortables émo-

luments, il restera derrière les poids lourds de la catégorie, à savoir Diego Simeone (24 M€ par an) et Pep Guardiola (23 M€ par an).

José Mourinho va donc faire l'expérience de son 3ème club en premier league. L'homme se dit très excité et prêt à relever le défi.

« Je suis excité de rejoindre un club avec un tel héritage et des supporters aussi passionnés. La qualité dans l'équipe et au centre de formation m'excite. Travailler avec ces joueurs, c'est ce qui m'a attiré », commente-t-il dans la foulée sur le site officiel du club.

■ Oscar Mbena



Bélier (21 mars - 19 avril)

Des étapes sont à vivre pour ressentir une sérénité. Des réunions peuvent remplir votre journée intense. Il faut éviter de vous consacrer aux autres, car vos collègues apprécient votre soutien. Concentrez-vous sur vos tâches et apprenez à refuser les demandes.

Les dépenses peuvent avoir un lien avec le règlement des factures ou des paiements obligatoires. Vous devez attendre de stabiliser votre budget pour acheter des produits chers. De petits accessoires destinés aux loisirs et aux sports sont probables.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vos performances font grand bruit au sein de votre entreprise. Vos prises de risque ne sont pas toujours bien accueillies, sachez que votre attitude ne laisse personne indifférent. Vous n'avez qu'une seule chose en tête, continuer vos prouesses.

La journée est placée sous le signe de l'économie, en effet, aujourd'hui il est préférable d'avoir des oursins dans la poche plutôt que de dépenser votre argent à tout-va. Pour le moment les charges de la maison sont plus importantes que le reste.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le climat favorise des discussions au sujet des conditions de travail. Vous retrouvez du courage et souhaitez vous éloigner du service à cause de la désorganisation. Soyez patient tout en restant à l'écoute, car un coup de piston pourrait vous y aider.

Les dépenses sont importantes et elles sont difficiles à freiner. Vous devez faire attention à vos tentations, car vous craquez facilement sur des gadgets ou des accessoires. Les produits destinés à la voiture peuvent faire partie des frais principaux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous aurez un peu tendance à vous disperser pour aller grappiller des informations plutôt que de vous concentrer sur un dossier en particulier. Recentrez-vous sur un objectif prioritaire, ce sera davantage efficace.

Vos finances s'épanouissent et vous obtenez ce que vous attendez. Vous êtes dans une phase de réalisation et de prospérité. Toutefois, attention aux dépenses inutiles qui pourraient vous faire perdre de l'argent par excès de confiance.



Lion (22 juillet - 23 août)

Pour réussir dans votre carrière, vous avez besoin de vous entourer de personnes comme vous qui sont loyales et avec une conscience professionnelle. La journée est source de satisfactions avec un avancement sensible dans votre évolution professionnelle.

La prudence est utile, car même si votre capacité financière vous permet de dépenser sur des loisirs, vous pourriez vivre au-dessus de vos moyens et vous retrouver avec un risque de découvert. Tentez de différer vos frais peu utiles et regrettables.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre intuition vous dit qu'un collègue n'est pas fiable, voire malhonnête. Vous hésitez à en faire part à votre hiérarchie. Par peur d'être mal perçu par vos collaborateurs, vous préférez vous taire. Vous rongez votre frein en le gardant à l'oeil.

Aujourd'hui vous pourriez être amené à déplacer de l'argent ou à régler une situation financière datant d'il y a quelques mois. Vous ne pourriez pas y échapper, même si ça ne vous enchante pas, autant solutionner le problème au plus vite.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des concessions sont à faire. Le poste actuel ne vous donne guère de satisfaction et vous avez l'impression de faire un travail d'exécution en vous oubliant. Une piste vers un nouveau poste peut venir de la part d'un collaborateur qui vous appuie.

Vous savez réaliser des économies avec des astuces en attendant que vos finances se stabilisent de nouveau. La prudence est recommandée pour préserver le budget et ne pas avoir de découvert avant la fin du mois. Les soldes ou du bricolage sont conseillés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre dynamisme et votre efficacité ne trouvent pas de quoi s'exprimer. Aussi, vous déciderez de changer la donne ! Vous reverrez entièrement votre manière de travailler et proposerez de nouvelles idées à votre hiérarchie qui sera bien obligée de vous écouter !

Vous parvenez à faire fructifier vos ressources financières. Jupiter dans le secteur vous aide à mener votre barque. Mais si la chance peut vous sourire, n'en faites pas un principe acquis ! Uranus dissonant pourrait brutalement vous faire perdre une partie de vos gains.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Mars en Vierge vous met sous pression et votre activité demande d'être réactif. Vous devez être prudent quand vous parlez : vous êtes sec et autoritaire, car vous êtes pressé. La complicité professionnelle peut défaillir pour des questions de maladresse.

Si un ancien ami vous réclame de le dépanner financièrement, ne le faites pas de suite. Il est conseillé de ne pas prêter votre argent et de cesser de céder aux pulsions de dépenses. Neptune en Poissons vous incite à dépenser pour n'importe quel prétexte.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Sur le plan professionnel, Neptune vous annonce que vous sortez la tête de l'eau. Exit les petits tracas, vous êtes bien décidé à aller de l'avant. Dorénavant, vous faites la part des choses, vous prenez le recul nécessaire, vous devenez optimiste.

Vous rappelez à votre employeur l'augmentation promise, de peur que votre accord ne passe aux oubliettes, mais pour l'obtenir, vous devrez redoubler d'efforts, pensez à votre compte en banque, apparemment on vous teste encore sur vos compétences.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Uranus votre planète, vous aide à aller de l'avant. Une petite part de risque est prise pour trouver un nouveau poste. Un appui inattendu devrait provenir d'un collègue. Vous lui inspirez confiance. Il voit vos potentiels et tente de vous appuyer.

Il est utile de faire des économies. Vous vivez au-dessus de vos moyens, car vous craquez facilement sur des articles. Des achats pourraient être sans importance ou être peu utiles. Une petite pause sur les dépenses serait utile et même nécessaire.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous prenez les choses en main et tenez le rôle de leader. Très intuitif, sous l'effet de Mercure vous insufflez des idées ingénieuses, et, coaché par Uranus, vous suggérez des modifications nécessaires à une meilleure organisation. Vous avez tout compris !

Côté budget, il serait bon de penser restructuration... Votre banque pourrait vous rappeler à l'ordre si vous dépassez un découvert autorisé ou si vous n'avez pas les fonds suffisants pour honorer un prélèvement. Restez vigilant.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA